vv. 1-14.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 69) Jésus venait de déclarer que la vigne du Seigneur serait confiée à une nation qui lui ferait produire des fruits; il fait ici connaître quelle serait cette nation : «Et Jésus, répondant,» etc.

La Glose. L'Évangéliste se sert de l'expression «répondant» pour montrer que Jésus allait audevant de la pensée criminelle qu'ils avaient de le mettre à mort (Jn 11).

Saint Augustin. (de l'accord des Evang., 2, 71) Saint Matthieu est le seul qui raconte cette parabole; nous trouvons bien dans saint Luc une parabole analogue, mais ce n'est pas la même, comme le prouve la suite du récit.

Saint Grégoire le Grand. (hom. 38) Ces noces représentent l'Église de la terre, et le souper dont il est question dans saint Luc, le festin éternel qui doit avoir lieu à la fin des temps; car plusieurs de ceux qui entrent dans la salle des noces doivent en sortir, mais aucun de ceux qui seront admis à ce festin n'en sera exclu. Si l'on veut soutenir cependant qu'il s'agit du même fait dans les deux Évangélistes, il faudra dire que saint Matthieu seul a parlé de celui qui fut renvoyé pour être entré sans la robe nuptiale. Que l'un, d'ailleurs, donne le nom de souper à ce que l'autre appelle dîner, ce n'est pas une difficulté; car comme les anciens dînaient à la neuvième heure, le dîner s'appelait aussi cène ou souper.

Origène. (traité 20 sur S. Matth) Le royaume des cieux est semblable à un homme qui est roi, si l'on considère celui qui règne; et fils de roi, si nous considérons celui qui partage son pouvoir; si notre attention se porte sur ce qui compose son royaume, il est semblable aux serviteurs et à ceux qui sont invités à la noce, parmi lesquels il faut compter l'armée du roi. Il ajoute : «A un homme roi,» parce qu'il veut parler aux hommes un langage humain, et gouverner comme homme ceux qui ne veulent point du gouvernement de Dieu. Mais le royaume de Dieu cessera d'être semblable à un homme lorsqu'il n'y aura plus ni envie, ni esprit d'opposition, en un mot, ni passions, ni péchés, que nous aurons cessé de nous conduire d'après les inspirations de la nature, et que nous verrons Dieu tel qu'il est; car nous ne le voyons pas maintenant tel qu'il est, mais tel qu'il a daigné se faire pour notre salut.

Saint Grégoire le Grand. (hom. 38) Dieu le Père a célébré les noces de Dieu son Fils lorsqu'il l'a uni à la nature humaine dans le sein d'une vierge; mais gardons-nous de croire, parce que toute union conjugale suppose deux personnes, que la personne du Rédempteur a été formée par l'union de deux personnalités distinctes. Nous disons que la personne de Jésus Christ est composée de deux natures, et qu'il existe en deux natures, mais nous évitons comme un crime de dire qu'il y avait en lui deux personnes. Nous sommes certains d'éviter toute erreur eu disant que ce Père, qui est roi, a fait des noces à son Fils qui est également roi, en l'unissant parle mystère de l'incarnation à la sainte Église, et ce fut le sein de la Vierge qui fut le lit nuptial de ce divin époux.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien, dans un autre sens, lorsque la résurrection des saints sera consommée, alors la vie, qui est le Christ, s'unira intimement à l'homme en absorbant dans son immortalité tout ce qu'il a de mortel (1 Co 15,54). Maintenant nous avons déjà reçu l'Esprit saint comme les arrhes de cette union future, mais alors nous recevrons Jésus Christ lui-même dans toute sa plénitude.

Origène. Ou bien, par cette union de l'époux avec l'épouse, c'est-à-dire de Jésus Christ avec l'âme fidèle, vous pouvez entendre la parole de Dieu qui est reçue dans l'âme, et par l'enfantement, les bonnes oeuvres.

Saint Hilaire. Nous avons raison de considérer ces noces comme étant accomplies déjà par le Père; car cette société, qui doit durer éternellement, et cette union avec un corps nouveau, ont déjà reçu leur parfait accomplissement en Jésus Christ.

«Et il envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étaient conviés, mais ils refusèrent d'y venir.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Vous voyez donc qu'ils étaient déjà invités lorsqu'il envoya ses serviteurs; car Dieu avait invité les hommes dès le temps d'Abraham, à qui l'incarnation du Christ était promise.

Saint Jérôme. «Il envoya son serviteur.» Ce fut probablement Moïse, par qui Dieu donna la loi à ceux qui étaient invités. Si nous lisons : «Ses serviteurs» au pluriel, comme le portent la plupart des exemplaires, nous devrons entendre cette expression des prophètes; car ceux qu'ils invitèrent ne répondirent point à leur invitation. «Et il envoya de nouveau d'autres serviteurs, en leur disant : Dites aux invités.» Si le mot serviteur est au singulier, il est plus naturel de voir dans ceux qui ont été envoyés une seconde fois les prophètes que les Apôtres. Si, au contraire, nous lisons «ses serviteurs» au pluriel, ces serviteurs envoyés la seconde fois sont nécessairement les Apôtres.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Le Seigneur les envoya lorsqu'il leur dit : «Vous n'irez pas dans la voie des nations; mais allez plutôt vers les brebis égarées de la maison d'israël.» Origène. Ou bien ces serviteurs qui sont envoyés pour appeler aux noces ceux qui étaient invités, sont les prophètes qui parleurs prophéties en convertirent un grand nombre parmi le peuple à la joie de voir l'Église rentrer sous la possession du Christ. Ceux qui, parmi ces premiers invités, refusèrent de venir, sont ceux qui ne voulaient pas écouter les paroles des prophètes. Les serviteurs qui furent envoyés une seconde fois sont un nouveau choix de prophètes.

Saint Hilaire. Ou bien, les serviteurs envoyés en premier lieu vers les invités sont les Apôtres; ceux qu'ils appellent à répondre à l'invitation qui leur a été faite, c'est le peuple d'Israël; car il a été appelé par la loi à la gloire de l'éternité. Or, le but de la mission des Apôtres était d'avertir ceux que les prophètes avaient invités. Quant à ceux qui sont envoyés de nouveau pour intimer l'ordre positif de répondre à cette invitation, ce sont les hommes apostoliques qui ont succédé aux Apôtres.

Saint Grégoire le Grand. (hom. 38) Mais, ceux qui ont été invités en premier lieu ayant refusé de venir au festin des noces, le roi fait dire dans la seconde invitation : «Mon festin est préparé.»

Raban Maur. Ce festin préparé, ces bœufs et tous ces animaux engraissés sont une figure des richesses de ce roi, destinée à nous faire comprendre les biens spirituels sous le voile des objets matériels; ou bien on peut y voir la grandeur des vérités divines, et la doctrine toute pleine de la loi de Dieu.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Lorsque notre Seigneur dit à ses disciples : «Allez et prêchez, en disant que le royaume des cieux est proche,» il ne leur donne pas d'autre mission que par ces paroles : «Dites que j'ai préparé mon festin, c'est-à-dire j'ai couvert les tables des Écritures des mets de la loi et des prophètes. «Mes bœufs»

Saint Grégoire le Grand. (hom. 38) Les bœufs représentent les patriarches de l'Ancien Testament, à qui la loi permettait de frapper leurs ennemis à l'aide de la force matérielle (Dt 33, 17); le mot latin altilia signifie les animaux qu'on engraisse, on les appelle en latin altilia ou quasi alita, du verbe alere, nourrir. Or, ces animaux engraissés figurent les patriarches du Nouveau Testament qui, nourris de l'abondance des douceurs intérieures, élèvent leurs désirs de la terre au ciel sur les ailes de la contemplation intérieure. Ces paroles : «J'ai fait tuer mes bœufs et les animaux que j'avais fait engraisser,» reviennent à celles-ci : «Considérez la mort des patriarches qui vous ont précédés, et pensez aux moyens qui peuvent préserver votre vie.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien, selon un autre sens, il dit : «Les bœufs et les animaux que j'ai fait engraisser,» non pas que les bœufs n'eussent été eux-mêmes engraissés, mais parce que tous les animaux qui étaient engraissés n'étaient pas des bœufs Ces animaux engraissés représentent donc les prophètes qui furent remplis de l'Esprit saint, et les bœufs, ceux qui furent à la fois prophètes et prêtres; car de même que les bœufs marchent à la tête du troupeau, ainsi les prêtres sont les chefs et les guides du peuple de Dieu.

Saint Hilaire. Ou bien encore, les bœufs sont la glorieuse phalange des martyrs qui ont été immolés à la gloire de Dieu comme des victimes de choix; les animaux engraissés sont les hommes spirituels, semblables à des oiseaux qui, nourris du pain du ciel, sont devenus capables de prendre leur essor, et de remplir les autres de la surabondance de cette nourriture divine.

Saint Grégoire le Grand. Il faut remarquer que dans la première invitation il n'est point fait mention des bœufs ni des autres animaux qui ont été engraissés, tandis que dans la seconde invitation il est dit qu'ils sont tués et préparés, parce que, en effet, le Dieu tout-puissant, lorsque nous refusons d'écouter sa parole, a recours aux exemples pour faire disparaître toutes nos prétendues impossibilités, et nous rendre faciles les difficultés qui nous paraissent insurmontables par l'exemple de ceux qui en ont triomphé avant nous.

Origène. Ou bien encore, comme ce festin qui est préparé c'est la parole de Dieu, on peut dire que les bœufs sont les parties les plus fortes de la prédication de l'Évangile, et les animaux engraissés celles où règne la douceur et l'onction. Lorsqu'un discours sur une matière quelconque, manque de corps et de solidité, nous disons qu'il est maigre; les discours substantiels, au contraire, sont ceux où chaque proposition se trouve appuyée d'un grand nombre de preuves et d'exemples. C'est ainsi que nous comparons avec raison à la tourterelle le discours de celui qui traite de la chasteté; mais si son discours sur cette vertu surabonde de preuves de raison et de témoignages de l'Écriture, qui plaisent à l'esprit des auditeurs en même temps qu'ils l'instruisent, il devient semblable à ces animaux engraissés.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ces paroles : «Le festin est préparé,» signifient que tout ce qui doit contribuer à notre salut se trouve contenu et préparé dans les Écritures. C'est là, en effet, que l'ignorant trouve l'instruction dont il a besoin; le rebelle, des motifs de crainte; et celui qui est dans la peine, des promesses qui l'encouragent à supporter le travail et l'épreuve. — La Glose. Ou bien encore, tout est prêt, c'est-à-dire la porte du royaume, fermée jusqu'alors, est ouverte par la foi en mon incarnation.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien enfin, tout ce qui a rapport au mystère de la passion du Seigneur et à notre résurrection, est préparé. Il dit : «Venez aux noces,» non pas en marchant extérieurement, mais par votre foi et la pureté de vos mœurs.

«Mais ils ne s'en mirent point en peine.» Et quelle fut la cause de leur indifférence ? La voici : «Ils s'en allèrent l'un à la maison des champs,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) Ces prétextes paraissent légitimes, mais nous devons apprendre de là que, lors même que les occupations qui nous retiennent sont nécessaires, nous devons les subordonner toutes aux choses spirituelles. Je crois cependant qu'ils avaient recours à ces prétextes pour couvrir leur négligence.

Saint Hilaire. Les hommes sont absorbés tout entiers par les soucis de l'ambition du monde, comme cet homme par les soins de sa maison des champs, et un plus grand nombre encore sont retenus dans les embarras du commerce par le désir de l'argent.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien dans un autre sens, lorsque nous sommes appliqués à quelque travail manuel, par exemple à la culture d'un champ ou d'une vigne, ou à un travail sur le bois ou sur le fer, nous sommes comme cet homme qui travaillait à sa maison des champs; toute oeuvre, au contraire, qui tend à réaliser pour nous un gain quelconque en

dehors de ces travaux manuels, porte le nom général de commerce. O monde que tu es misérable, et qu'ils sont aussi misérables ceux qui te suivent; car toujours ce sont les oeuvres du monde qui ont exclu les hommes de la véritable vie.

Saint Grégoire le Grand. Celui donc qui, livré tout entier aux travaux de la terre, ou aux oeuvres du monde, néglige de méditer le mystère de l'incarnation et d'y conformer sa vie, est cet homme qui refuse de venir aux noces du roi, sous le prétexte d'aller à sa maison des champs où à ses affaires; et souvent, ce qui est plus grave, plusieurs de ceux qui sont appelés, non-contents de rejeter la grâce qui leur est offerte, la persécutent. «Les autres se saisirent de ses serviteurs,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien, par les occupations de la maison des champs, Notre Seigneur a voulu désigner les gens du peuple parmi les Juifs que les plaisirs du monde ont éloignés de Jésus Christ; et, par les soins du négoce, les prêtres et les autres ministres du temple qui ne se sont consacrés au ministère du sacerdoce de la loi que dans des vues toutes d'intérêt, et que l'avarice a détournés de la foi. Aussi le Sauveur ne dit point d'eux qu'ils ont répondu à cette invitation par la méchanceté, mais par la négligence. Ceux qui ont répondu par la méchanceté sont ceux qui, par haine ou par envie, ont crucifié Jésus Christ. Quant à ceux que les préoccupations des affaires ont empêchés de croire, ils ont fait preuve de négligence, mais non de malice. Cependant le Seigneur ne parle pas ici de sa mort, parce qu'il en avait parlé dans la première parabole, mais seulement de la mort de ses disciples, à qui les Juifs firent souffrir le martyre après son ascension, c'est-à-dire d'Etienne qu'ils lapidèrent, et de Jacques, fils d'Alphée, qu'ils firent périr par le glaive, crimes qui furent la cause de la destruction de Jérusalem par les Romains. Remarquons aussi que ce n'est pas au littéral, mais dans un sens métaphorique, qu'on dit de Dieu qu'il se met en colère; la colère de Dieu, c'est l'exercice de sa justice. Voilà pourquoi il est dit : «Le roi, l'ayant appris, en fut irrité.»

Saint Jérôme. Lorsque ce roi invitait aux noces, et donnait ainsi des preuves de sa bonté, on lui donne le nom d'homme; mais maintenant qu'il en vient à l'exercice de sa justice, l'homme disparaît, et il n'est plus question que du roi. — Origène. Que ceux qui blasphèment le Dieu de la loi, des prophètes et de toute la création, nous disent si celui qui nous est présenté ici comme un homme et comme un homme irrité est le Père de Jésus Christ. S'ils avouent qu'il l'est en effet, ils doivent reconnaître qu'on lui prête un grand nombre de sentiments propres à la nature humaine, bien qu'il n'en soit pas susceptible, mais parce qu'il veut s'accommoder à notre nature, sujette à ces impressions. C'est d'après cette explication qu'il faut entendre les sentiments de colère, de repentir et autres semblables que les prophètes prêtent à Dieu dans leurs écrits.

«Et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers,» etc.

Saint Jérôme. Ces armées sont les armées romaines, qui, sous la conduite de Vespasien et de Tite, firent périr les Juifs, et livrèrent aux flammes leur ville prévaricatrice.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) L'armée romaine est appelée ici l'armée de Dieu, parce que «c'est au Seigneur qu'appartient la terre et tout ce qu'elle renferme,» et que les Romains ne seraient pas venus à Jérusalem si le Seigneur ne les y avait excités lui-même.

Saint Grégoire le Grand. Ou bien, ce sont les légions des anges qui sont les armées de notre roi. Le Sauveur dit que le roi envoya ses troupes pour exterminer les homicides, parce qu'il se sert des anges pour exécuter tous ses jugements sur les hommes. Il fait mettre à mort ces homicides, parce que sa justice anéantit les persécuteurs; et il livre aux flammes leur cité, parce que non seulement les âmes, mais aussi les corps qu'elles ont habités, seront livrés aux flammes.

Origène. Ou bien la cité des impies est, dans l'une ou dans l'autre opinion, la réunion de ceux qui s'assemblent sous l'inspiration de la sagesse des princes de ce monde. Le roi livre cette cité aux flammes et la détruit comme un assemblage d'habitations vendues au mal.

Saint Grégoire le Grand. Mais ce roi qui a vu mépriser ses avances ne laissera pas sans invités les noces de son fils, car la parole de Dieu a trouvé où se reposer : «Alors il dit à ses serviteurs.»

Origène. C'est-à-dire aux Apôtres, ou aux anges à qui Dieu a confié la vocation des Gentils. «Le festin des noces est tout prêt.»

Remi. C'est-à-dire le mystère de la réparation du genre humain est accompli et consommé. Mais ceux qui avaient été invités, c'est-à-dire les Juifs, n'en sont pas dignes; car, ne connaissant point la justice de Dieu et s'efforçant d'établir leur propre justice, ils se sont jugés eux-mêmes indignes de la vie éternelle (Rm 10,3; Ac 13,46). Or, le peuple juif ayant été ainsi réprouvé, le peuple des Gentils est invité aux noces pour le remplacer. «Allez donc, est-il dit, dans les carrefours,» etc.

Saint Jérôme. Car les Gentils n'étaient pas dans la voie, sur la route, mais dans les carrefours

Remi. Les carrefours sont une figure des erreurs des Gentils.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien, les chemins sont les diverses professions de ce monde, comme l'enseignement de la philosophie, la carrière des armes, et autres semblables. Le roi dit à ses serviteurs «Allez dans les carrefours,» c'est-à-dire appelez à la foi les hommes de toute condition. De même que la chasteté est une voie qui conduit à Dieu, la fornication conduit au démon, et l'on peut raisonner de même de toutes les autres vertus et de tous les autres vices. Il leur est donc ordonné d'appeler à la foi tous les hommes, quels que soient leur condition, ou leur genre de vie.

Saint Hilaire. On peut aussi entendre par le chemin le temps de la vie présente. Le roi ordonne donc d'aller à toutes les issues des chemins, parce que la vie éternelle se donne à tous comme dans un ordre inverse.

Saint Grégoire le Grand. Ou bien encore, la sainte Écriture prenant ordinairement les voies pour les oeuvres, nous pouvons entendre par les carrefours le défaut et l'absence des oeuvres; car bien souvent ceux qui reviennent à Dieu sont ceux qui n'ont point réussi dans les entreprises de la terre.

Origène. Ou bien dans un autre sens, je pense que la première invitation a été adressée à certaines âmes aux sentiments plus élevés; car Dieu invite de préférence au banquet de la parole divine ceux dont l'intelligence est mieux disposée. Mais ils refusent de se rendre à son invitation; il leur envoie donc d'autres serviteurs pour faire de nouvelles instances, en leur promettant, s'ils consentent à venir, de s'asseoir au banquet que le roi leur a préparé. Il faut remarquer, en effet, que de même que dans les choses extérieures, l'épouse est différente de ceux qui invitent, et ces derniers différents de ceux qui sont invités; ainsi Dieu, qui connaît rang qu'occupent les âmes, leurs vertus, et les motifs qui les font agir, choisit les unes comme pour en faire autant d'épouses, les autres pour convier aux noces, les autres enfin pour être du nombre de ceux qui sont invités au festin. Or, ceux qui avaient été invités de préférence à tous les autres, se mirent peu en peine de ceux qui les invitèrent, parce qu'ils étaient pauvres d'intelligence, et ils aimèrent mieux suivre leurs idées où ils trouvaient plus de charmes que dans les promesses qui leur étaient faites au nom du roi. Toutefois ils sont moins coupables que ceux qui ont chargé d'outrages et mis à mort les serviteurs qui leur étaient envoyés, c'està-dire qui ont embarrassé dans des difficultés et dans des disputes préparées de longue main les envoyés qui n'étaient point prêts à résoudre leurs objections artificieuses, et qui les ont ensuite accablés d'injures et quelquefois mis à mort.

«Et ses serviteurs, s'en allant par les rues, assemblèrent,» etc.

Origène. Ces serviteurs sont ou les Apôtres qui sortent de Jérusalem et de la Judée, ou les anges qui viennent des profondeurs des cieux. Ils se répandent dans tous les chemins, figure

des divers genres de vie, et ils assemblent tous ceux qu'ils trouvèrent, sans se préoccuper s'ils étaient bons ou mauvais avant leur vocation. Par les bons, nous pouvons entendre simplement ceux qui ont embrassé le culte du vrai Dieu en toute humilité et en toute droiture, et à qui s'appliquent ces paroles de l'Apôtre : «Lorsque les Gentils, qui n'ont pas reçu la loi, font naturellement ce que la loi commande, sans avoir la loi, ils sont à eux-mêmes la loi.»

Saint Jérôme. Parmi les infidèles eux-mêmes, il y a une variété infinie, car les uns ont un penchant plus déclaré pour le vice, tandis que les autres, par la pureté de leurs mœurs, semblent acquis par avance à la vertu.

Saint Grégoire le Grand. Ou bien le Sauveur s'exprime ainsi, parce que dans l'Église de la terre les méchants sont nécessairement mêlés aux bons, et les bons aux méchants. Or, on ne peut se flatter d'être bon lorsqu'on ne veut point tolérer les méchants.

«Et la salle des noces fut remplie.»

Origène. Les noces, c'est-à-dire celles du Christ et de son Église, furent au complet lorsque les Apôtres rappelèrent à Dieu tous ceux qu'ils trouvèrent, et les firent asseoir au banquet nuptial. Mais comme il avait fallu appeler indistinctement les bons et les mauvais, non pas sans doute que les méchants dussent rester méchants, mais pour leur faire échanger contre les vêtements indignes de la solennité des noces, la robe nuptiale (c'est-à-dire les entrailles de miséricorde, de bonté), etc. (Col 3,12). Le roi entre, pour voir ceux qui étaient réunis dans la salle du festin, avant que le repas soit servi, pour retenir ceux qui ont l'habit nuptial qui lui est si agréable, et renvoyer ceux qui ne le portent pas. «Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ce n'est pas que Dieu ne soit présent partout, mais nous disons qu'il est présent spécialement là où il fait sentir l'action de son jugement, taudis qu'il paraît absent des lieux où il ne l'exerce pas pour le moment. Or, le jour de la visite est le jour du jugement où il visitera les chrétiens qui sont assis au banquet des Écritures.

Origène. En entrant, il découvrit un homme qui n'avait pas changé de vie, ce que le Sauveur exprime en disant : «Et il aperçut un homme qui n'était point revêtu de la robe nuptiale.» Il ne parle que d'un seul au singulier, parce que tous ceux qui, après avoir embrassé la foi, persévèrent dans la vie mauvaise qu'ils menaient avant leur baptême, sont tous de la même espèce.

Saint Grégoire le Grand. Or, que devons-nous entendre par le vêtement nuptial, si ce n'est la charité dont Notre Seigneur était rempli lorsqu'il vint célébrer son union avec l'Église par des noces toutes divines ? Celui donc qui vient aux noces sans la robe nuptiale, c'est celui qui fait partie de l'Église par la foi sans avoir la charité.

Saint Augustin. (contre Faust, 28, 19) Ou bien, celui qui vient aux noces sans le vêtement nuptial, c'est celui qui cherche, non la gloire de l'époux, mais la sienne propre.

Saint Hilaire. (can. 22) Ou bien, le vêtement nuptial c'est la grâce de l'Esprit et la blancheur du vêtement céleste que nous avons reçu après profession de foi parfaite, et qu'il nous faut conserver sans tache sans souillure jusqu'au jour de la grande réunion dans le royaume des cieux.

Saint Jérôme. Ou bien encore, le vêtement nuptial, ce sont les préceptes du Seigneur et les oeuvres conformes à la loi et à l'Évangile, et qui deviennent comme le vêtement du nouvel homme. Or, tout homme qui porte le nom de chrétien et qui au jour du jugement sera trouvé sans ce vêtement nuptial, sera aussitôt repris : «Et il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir le vêtement nuptial ?» Il lui donne le nom d'ami, parce qu'il a été invité aux noces (il est comme ami par la foi); mais il lui reproche son impudence de déshonorer, par des vêtements souillés, l'éclat de la solennité nuptiale.

Origène. Et comme tout homme qui pèche et ne se revêt pas de notre Seigneur Jésus Christ est sans excuse, il est dit de cet homme : «Et il demeura muet.»

Saint Jérôme. Car il n'y aura plus alors de place ni pour l'audace effrontée, ni pour les dénégations impudentes, alors que tous les anges et le monde entier seront autant de témoins contre les pécheurs.

Origène. Non seulement celui qui avait fait cet outrage à la solennité des noces en fut honteusement chassé, mais les gens du roi qui avaient le soin des prisons le chargèrent de chaînes, et le privèrent de l'usage de ses pieds dont il ne s'était point servi pour marcher dans la voie du bien, et de l'usage de ses mains qui n'avaient fait aucune bonne oeuvre, et il fut condamné à être jeté dans un lieu obscur appelé ténèbres extérieures. «Alors le roi dit à ses serviteurs: Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures.»

Saint Grégoire le Grand. La sévérité de la sentence divine lie les pieds et les mains de ceux que leurs mauvaises actions tenaient déjà captifs, et qui n'ont point voulu changer de vie; ou bien ceux que leurs fautes ont enchaînés et empêchés de faire le bien sont alors enchaînés par le châtiment qui leur est infligé.

Saint Augustin. (de la Trin., 6) Les embarras inextricables, qui naissent d'une volonté perverse et dépravée, sont comme les liens qui enchaînent celui qui mérite, par ses oeuvres, d'être jeté dans les ténèbres extérieures.

Saint Grégoire le Grand. Nous appelons ténèbres intérieures l'aveuglement du cœur, et ténèbres extérieures la nuit éternelle de la damnation.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien le Sauveur veut par là marquer la différence des tourments que souffriront les pécheurs; car il y a en premier lieu les ténèbres moins fortes, puis les ténèbres extérieures, et enfin les abîmes couverts d'une nuit profonde.

«Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.»

Saint Jérôme. Ces pleurs et ces grincements de dents sont une figure empruntée aux souffrances du corps, pour nous montrer la grandeur des supplices de l'enfer; les mains et les pieds liés, aussi bien que les pleurs et les grincements de dents, sont pour nous une preuve de la vérité de la résurrection.

Saint Grégoire le Grand. Par un juste jugement, ceux-là grincent des dents qui mettaient icibas toute leur joie dans les plaisir de la table; ceux-là versent des larmes, dont les yeux se repaissaient de convoitises criminelles, et c'est ainsi que tous les membres du corps sont soumis à autant de supplices qu'ils étaient esclaves ici-bas de vices différents.

Saint Jérôme. Et comme dans un festin nuptial ce n'est pas le commencement, mais la fin, que l'on recherche, il ajoute : «Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.»

Saint Hilaire. Dans l'invitation qui est adressée à tous sans exception, il faut voir la preuve de cette bonté qui voudrait embrasser tous les hommes; dans ceux qui répondent à cette invitation ou à cet appel, nous devons reconnaître le choix plein de justice qui suit l'appréciation des mérites.

Saint Grégoire le Grand. Car il en est qui n'essaient même pas de faire le bien, et il en est d'autres qui ne savent persévérer dans le bien qu'ils ont commencé. Que chacun de nous ait donc d'autant plus de sollicitude et de crainte, qu'il ignore ce qui lui reste encore à faire.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien dans un autre sens, Dieu entre pour voir quels sont les invités, toutes les fois qu'il éprouve son Église, et s'il s'en trouve un parmi eux qui

n'ait point la robe nuptiale, il lui fait cette question : «Pourquoi avez-vous embrassé le christianisme, si vous aimez encore de telles oeuvres ?» Jésus Christ le livre donc à ses serviteurs, c'est-à-dire à des maîtres de séduction, et ils lui lient les mains, c'est-à-dire les oeuvres, et les pieds, c'est-à-dire les mouvements de l'âme, et ils le précipitent dans les ténèbres, c'est-à-dire dans les erreurs soit des Gentils, soit des Juifs, soit des hérétiques. En effet, les ténèbres des Gentils sont plus rapprochées, car ils n'ont jamais entendu parler de la vérité qu'ils méprisent; les ténèbres des Juifs sont extérieures, parce qu'ils n'ont pas cru à la vérité qui leur était annoncée; mais les ténèbres des hérétiques sont bien plus extérieures, parce qu'ils persécutent la vérité qu'ils ont connue et professée.

# vv. 15-22.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) De même que si l'on veut opposer une digue à un ruisseau d'eau courante, cette eau, contrariée par cet obstacle, cherche à se frayer un autre lit, ainsi la malignité des Juifs, confondue d'un côté, revient à la charge par une autre voie. «Alors les pharisiens s'étant retirés,» etc. Ils vont donc trouver les hérodiens. Tel le conseil, tels sont les conseillers. «Et ils envoient leurs disciples avec des hérodiens lui dire : Maître, nous savons que vous êtes véritable et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité.»

La Glose. Ils viennent avec les hérodiens comme avec des gens inconnus pour le tromper plus facilement et le surprendre dans ses discours; car ils craignaient trop le peuple pour oser le faire par eux-mêmes.

Saint Jérôme. La Judée, qui avait été récemment soumise à la puissance romaine sous César Auguste, en était devenue tributaire depuis le recensement général de l'empire. Il y avait donc grande division parmi le peuple : les uns disaient qu'il fallait payer le tribut aux Romains, parce qu'ils portaient les armes pour la défense de la Judée, et pour assurer la paix et la sûreté générale; les pharisiens, au contraire, qui se complaisaient dans leur justice, s'efforçaient de persuader que le peuple de Dieu, qui d'ailleurs payait la dîme, les prémices et les autres tributs marqués par la loi, ne devait pas être soumis à des lois humaines. Or, César Auguste avait établi pour roi des Juifs Hérode, fils d'Antipater, qui était un étranger et un prosélyte, pour diriger la perception de l'impôt, et gouverner la Judée sous la dépendance de l'empire. Les pharisiens envoient donc leurs disciples avec les hérodiens, c'est-à-dire avec les soldats d'Hérode, dont ils se moquaient, parce qu'ils payaient le tribut aux Romains, et qu'ils appelaient par mépris hérodiens et gens étrangers au culte du vrai Dieu.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) ils envoient leurs disciples conjointement avec les soldats d'Hérode, pour censurer ses paroles qu'elles qu'elles pourraient être. Mais ils désiraient surtout qu'il se prononçât contre les hérodiens; car comme ils n'osaient se saisir de lui par la crainte qu'ils avaient du peuple, ils voulurent le faire tomber dans le piège en le forçant de déclarer qu'il était soumis à l'impôt public.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Le premier artifice des hypocrites, c'est de louer ceux qu'ils veulent perdre, et c'est pour cela qu'ils commencent par cet éloge : «Maître, nous savons que vous êtes vrai,» etc. Ils l'appellent maître dans l'espérance que, sensible à cet honneur et à cette louange, il leur ouvrira simplement les secrets de son cœur par le désir de se les attacher comme disciples.

La Glose. Il peut arriver qu'un homme dissimule la vérité de trois manières premièrement par une raison personnelle à celui qui enseigne, s'il ne connaît pas ou s'il n'aime pas la vérité, et c'est contre cette supposition qu'ils s'élèvent en disant : «Nous savons que vous êtes vrai;» secondement par une raison tirée de Dieu, lorsque des hommes, perdant la crainte de Dieu, n'annoncent pas dans toute sa pureté la vérité qu'ils connaissent, et ils reconnaissent le contraire en Jésus Christ : «Et vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité; «troisièmement par une raison tirée du prochain, lorsque, par crainte ou par affection, on n'ose lui dire la vérité, et ils protestent encore contre cette dernière supposition en lui disant : «Et vous n'avez égard à qui que ce soit, car vous ne considérez point la personne dans les hommes.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) Par ces dernières paroles, ils désignaient vaguement Hérode et César.

Saint Jérôme. Cette question si flatteuse, mais pleine de fourberie, tendait à provoquer, de la part du Sauveur, cette réponse qu'il craint plus Dieu que César : «Dites-nous donc, que vous semble-t-il,» etc. (Mt 17, 14), car, s'il répond qu'on ne doit point payer le tribut, aussitôt les hérodiens se saisiront de lui comme coupable de révolte contre l'empereur romain.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) Ils savaient en effet que d'autres, avant lui (Ac 5,36-37), avaient été punis de mort comme auteurs d'une pareille rébellion, et ils voulaient, par ces questions captieuses faire peser sur lui de semblables soupçons.

«Mais Jésus connaissant leur malice,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Jésus ne répond pas avec douceur à leur question si pacifique et si flatteuse en apparence, mais il s'adresse à leur âme qu'inspire la cruauté, et il leur répond avec sévérité, car Dieu répond bien plutôt à la volonté qu'aux paroles.

Saint Jérôme. La première marque qu'il leur donne de sa puissance, dans sa réponse, c'est qu'il connaît la pensée de ceux qui l'interrogent, et il les appelle, non pas ses disciples, mais hypocrites; l'hypocrite est donc celui qui veut paraître au dehors ce qu'il n'est pas.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il les appelle hypocrites, pour les forcer de reconnaître en lui le Dieu qui pénètre le secret des cœurs et de renoncer à leurs noirs projets. Remarquez que les pharisiens ont recours à la flatterie pour arriver à perdre plus sûrement le Sauveur, tandis que Jésus les couvre de confusion pour les sauver, car la sévérité de Dieu est plus utile à l'homme que la bienveillance de ses semblables.

Saint Jérôme. La sagesse divine agit toujours d'une manière conforme à sa nature, en permettant que ceux qui le tentent soient confondus par leurs propres paroles : «Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut, et ils lui présentèrent un denier.» Cette pièce de monnaie valait six as, et elle était à l'effigie de César. Aussi Jésus leur dit : «De qui est cette image et cette inscription ?» Ceux qui pensent que les questions du Sauveur ont pour cause l'ignorance, et non pas un dessein plein de sagesse, doivent se convaincre, par le fait dont il est ici question, que Jésus pouvait parfaitement savoir à quelle effigie était frappée cette pièce de monnaie. «De César, lui dirent-ils.» Il faut entendre ici par César, non pas Auguste, mais Tibère, son beau-fils, sous le règne duquel eut lieu la passion du Sauveur. Tous les empereurs romains, depuis le premier Caius-César, qui s'était rendu maître du pouvoir absolu, portaient le nom de César. «Alors Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César,» c'est-à-dire la pièce de monnaie, le tribut, l'argent.

Saint Hilaire. Si nous n'avons à notre disposition rien qui vienne de César, nous sommes affranchis de l'obligation de lui rendre ce qui est à lui. Mais si nous jouissons des choses placées sous son domaine, et si nous usons des droits que nous garantit son autorité, nous n'avons aucun sujet de nous plaindre de l'obligation de rendre à César ce qui est à César.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) Lorsque vous entendez le Sauveur déclarer qu'il faut rendre à César ce qui est à César, comprenez qu'il n'a voulu parler que de ce qui ne peut nuire en rien à la religion, car, s'il en était autrement, ce ne serait plus le tribut de César, mais le tribut du démon. Pour leur ôter ensuite tout prétexte de dire : Vous nous soumettez donc tout entier à la puissance des hommes, il ajoute : «Et à Dieu ce qui est à Dieu.»

Saint Jérôme. C'est-à-dire les dîmes, les prémices, les oblations et les victimes. C'est ainsi que le Sauveur paya le tribut pour lui et pour Pierre (Mt 17), et qu'il rendit à Dieu ce qui est à Dieu en accomplissant la volonté de son Père (Jn 7).

Saint Hilaire. (can. 23) Il faut rendre à Dieu ce qui vient de Dieu, c'est-à-dire le corps, l'âme et la volonté. La monnaie de César c'est la pièce d'or sur laquelle son image est gravée; la monnaie de Dieu c'est l'homme sur lequel Dieu a empreint son image. Donnez donc vos richesses à César, mais réservez pour Dieu seul la conscience que vous avez de votre innocence.

Origène. L'exemple du Sauveur nous apprend ici à ne pas faire attention, sous prétexte de piété, aux choses vantées par le grand nombre, et qu'il paraîtrait pour cela glorieux de suivre, mais à n'estimer que ce qui est conforme à la raison. Nous pouvons encore entendre ce passage dans un sens moral, et dire que nous devons donner à notre corps les soins qui lui sont nécessaires comme nous payons le tribut à César, mais que nous devons rendre à Dieu tous les devoirs en rapport avec la nature de nos âmes, c'est-à-dire ceux qui nous conduisent à la vertu. Ceux donc qui, dans leur enseignement, exagèrent la loi de Dieu, et ne veulent pas qu'on s'occupe des soins réclamés par le corps, sont les pharisiens, qui défendaient de payer le tribut à César; ce sont eux qui interdisent, par exemple, le mariage et l'usage des viandes que Dieu a créées. Ceux au contraire qui prétendent que l'homme doit accorder à son corps plus qu'il ne lui est dû sont comme les hérodiens. L'intention du Sauveur est donc que ni la vertu ne souffre des soins excessifs que nous pourrions donner à notre corps, ni que notre corps ne soit mis en danger par une pratique exagérée de la vertu. Ou bien c'est le prince de ce monde (c'est-à-dire le démon) qui est appelé César, car nous ne pouvons rendre à Dieu ce qui est à Dieu avant d'avoir rendu au prince de ce monde ce qui est à lui, c'est-à-dire avant d'avoir déposé toute malice. Nous devons apprendre encore de cet exemple qu'en présence de ceux qui nous tentent, nous ne devons pas garder un silence absolu, ni leur répondre avec trop de simplicité, mais que nous devons peser notre réponse en toute prudence, pour ôter tout prétexte à ceux qui cherchent l'occasion de nous perdre, et enseigner d'une manière irrépréhensible ce qui peut conduire au salut ceux qui ont la volonté de se sauver.

Saint Jérôme. Or ceux qui auraient dû se rendre au témoignage d'une si grande sagesse, se contentent d'admirer comment leur finesse n'a pu réussir à dresser ses pièges. «Et l'ayant entendu, ils furent remplis d'admiration, et, le laissant là, ils se retirèrent,» remportant tout à la fois leur incrédulité avec leur étonnement.

# vv. 23-33.

Saint Jean Chrysostome. (hom 70) Après que les disciples des pharisiens eurent été ainsi confondus ainsi que les hérodiens, les sadducéens se présentèrent. La confusion dont venaient d'être couverts ceux qui les avaient précédés aurait dû les rendre moins empressés; mais la présomption est un vice qui ne sait plus rougir, qui est opiniâtre, et qui tente l'impossible. Aussi l'Évangéliste s'étonne lui-même de leur démarche insensée et la fait remarquer en ces termes : «Ce jour, les sadducéens vinrent le trouver,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) A peine les pharisiens se sont retirés que les sadducéens s'approchent, probablement après avoir lutté entre eux à qui le surprendrait le premier, ou bien s'ils ne pouvaient triompher de lui par la force de la raison, dans le dessein au moins de le déconcerter par leurs seules instances.

Saint Jérôme. Il y avait deux grandes sectes parmi les Juifs : celle des pharisiens et celle des sadducéens. Les pharisiens étaient sectateurs outrés de la justice qui venait des traditions et des observances légales, et le peuple leur donnait le nom de séparée; les sadducéens au contraire, dont le nom signifie juste, s'attribuaient une justice qu'ils n'avaient certainement pas et niaient tous les dogmes crus et professés par les pharisiens comme la résurrection du corps, l'immortalité de l'âme, l'existence des anges et de l'esprit. C'est pour cela que l'Évangéliste ajoute : «qui soutiennent qu'il n'y a point de résurrection.»

Origène. (Traité 22 sur S. Matth) Ils niaient, non seulement la résurrection de la chair, mais encore l'immortalité de l'âme.

Saint Jean Chrysostome. Le démon voyant qu'il ne pouvait entièrement éteindre la connaissance de Dieu parmi les hommes fit naître la secte des sadducéens, qui niaient la

résurrection des morts. Or une semblable négation détruit par avance tout dessein de pratiquer la justice, car qui pourrait trouver sa satisfaction dans les combats qu'il soutient chaque jour contre lui-même, s'il n'avait devant les yeux l'espérance de la résurrection ?

Saint Grégoire le Grand. (Moral., 14,28) Il en est qui, en considérant que l'âme se sépare du corps, que la chair tombe en pourriture, que la pourriture se réduit en poussière, et que la poussière elle-même se réduit jusqu'aux plus simples éléments que l'œil de l'homme est incapable de discerner, désespèrent de la possibilité de la résurrection, et, à la vue de ces ossements arides, ils doutent qu'ils puissent un jour se revêtir de chair et reprendre toute la vigueur de la vie.

Saint Augustin. (Enchir., 38) Mais non elle ne périt pas pour Dieu cette matière terrestre, qui a servi à former la chair des mortels; et quand elle aurait été réduite en cendre et en poussière, quand elle aurait été transportée au loin par le souffle des vents, quand elle aurait servi à former la substance d'autres corps, ou qu'elle aurait été réduite aux éléments primitifs, quand elle serait devenue la nourriture et comme la chair des animaux ou des hommes, elle sera réunie en un instant à cette âme qui l'a autrefois animée pour former l'homme, lui donner la vie et l'accroissement.

Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Or les sadducéens croyaient avoir trouvé une raison trèsingénieuse pour soutenir leur erreur : «Et ils lui proposèrent cette question : Maître, Moïse a ordonné,» etc.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 71) Comme la mort était pour les Juifs un mal sans adoucissement, parce qu'ils concentraient toutes leurs espérances dans cette vie, Moïse avait établi dans la loi que, si un homme venait fi mourir sans enfants, son frère fût tenu d'épouser sa veuve, pour lui donner des enfants et ne pas laisser périr son nom (Dt 25, 5-9), ce qui était comme un adoucissement à l'amertume de la mort. Mais ce n'était qu'au frère ou au plus proche parent qu'il était enjoint d'épouser la veuve du défunt; car, si c'eût été un étranger qui l'épousât, l'enfant qui serait né de cette union n'aurait pu être considéré comme le fils du défunt, et, d'ailleurs l'obligation d'affermir et de perpétuer la maison du défunt ne pouvait être la même pour un étranger que pour le frère à qui la parenté en faisait une espèce de loi,

«Or il y avait parmi nous sept frères,» etc.

Saint Jérôme. Comme ils n'admettaient pas la résurrection des corps et qu'ils croyaient que l'âme mourait avec le Corps, il ont recours à cette histoire fabuleuse, pour convaincre d'absurdité ceux qui affirment que les morts doivent ressusciter. Ils objectent donc l'inconvenance de ce fait imaginaire pour détruire la vérité de la résurrection, et ils concluent par cette question; «Lors donc que la résurrection arrivera, duquel de ces sept sera-t-elle femme ?» Cependant ce fait a pu réellement avoir lieu dans leur pays.

Saint Augustin. (Quest. Evang., 1,32) Dans le sens mystique, ces sept frères représentent les impies, qui n'ont produit aucun fruit de justice pendant les sept âges du monde. Ces sept âges forment la durée de la terre, qui passera elle-même après les sept âges de son existence, comme les impies ont passé sur la terre sans rien produire, à l'exemple des sept maris de cette femme.

Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant ni les Écritures ni la puissance de Dieu.»

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Il leur reproche d'abord avec raison leur folie, parce qu'ils ne lisaient pas, et en second lieu leur ignorance, parce qu'ils ne connaissaient pas Dieu, car c'est de la lecture assidue que vient la science de Dieu, et l'ignorance est toujours fille de la négligence et de la paresse.

Saint Jérôme. Il sont donc dans l'erreur, parce qu'ils ne connaissent pas les Écritures, et cette ignorance est cause qu'ils ne comprennent pas la puissance de Dieu.

Origène. Il leur reproche d'ignorer deux choses : premièrement les Écritures; secondement la puissance de Dieu, qui est le principe de la résurrection et de la vie nouvelle qui doit la suivre. Ou bien le Sauveur, en reprochant aux sadducéens de ne pas connaître la puissance de Dieu, leur reproche de ne pas le connaître lui-même, car il était la puissance de Dieu, et ils ne le connaissaient point, parce qu'ils ignoraient les Écritures qui lui rendent témoignage. Ils ne pouvaient, par conséquent, croire la résurrection dont il devait être l'auteur. On peut demander si le Sauveur, en adressant ces reproches aux sadducéens : «Vous êtes dans l'erreur en ne comprenant point les Écritures,» veut dire qu'on lit dans l'Écriture les paroles suivantes : «Après la résurrection les hommes n'auront point de femmes,» etc. On ne trouve point ces paroles dans l'Ancien Testament; mais nous répondons qu'elles s'y trouvent, sinon en termes exprès, du moins au sens moral, en termes figuratifs, car la loi étant l'ombre des biens à venir (He 10, 1), on doit entendre surtout des noces spirituelles ce qu'elle dit des maris et de leurs femmes. Je ne trouve nulle part non plus dans l'Écriture ces autres paroles : «Après leur mort, les saints seront comme les anges de Dieu,» à moins toutefois qu'on ne les prenne dans un sens figuré, d'après ces autres passages : «Vous irez vers vos pères,» (Gn 15,15) et encore «Il fut réuni à son peuple.» (Gn 25,8; 25,17; 35,29; 49,32) D'autres disent que Jésus leur reprochait de ne pas lire les Écritures différentes de la loi, et d'être pour cela dans l'erreur; d'autres enfin prétendent qu'ils ne connaissaient pas les Écritures que contienne la loi de Moïse, parce qu'ils n'en cherchaient pas le sens divin.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ou bien ces paroles: «Au jour de la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris,» etc., se rapportent à celles-ci «Vous ne connaissez pas la puissance de Dieu,» et celles qui suivent: «Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,» à celles-là: «Vous ne savez pas les Écritures.» Or, Si nous avons à discuter avec des hommes qui calomnient, la vérité, opposons-leur d'abord l'autorité de 1'Écriture avant de leur donner les preuves de raison; si, au contraire, ils nous interrogent parce qu'ils ignorent, commençons par donner les preuves de raison et appuyons-les ensuite de l'autorité des Écritures, car il faut convaincre les calomniateurs et instruire les ignorants. C'est pour cela que le Sauveur répond à cette question qui lui est faite par ignorance «Au jour de la résurrection, a etc.

Saint Jérôme. Les mots grecs que nous avons rendus par les mots latins neque nubent, neque nubentur, c'est-à-dire ni les hommes n'épouseront de femmes, ni les femmes de maris, ne sont pas conformes à l'usage de la langue latine, car le mot nubere, en latin, ne se dit proprement que des femmes; mais nous appliquerons ici le mot nubere aux hommes qui se marient et le mot nubi aux femmes qu'ils épousent.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Dans la vie présente, les hommes ne cessent de naître et de prendre des épouses, parce qu'ils ne cessent de mourir, afin que ces naissances successives viennent combler les vides faits par la mort; dans la vie future, au. contraire, il n'y a plus de raison de naître, parce que la nécessité de mourir n'existe plus.

Saint Hilaire. (can. 23) Il suffisait, pour imposer silence aux sadducéens, d'avoir détruit la fausse idée qu'ils avaient des plaisirs des sens après la résurrection, et de leur avoir démontré l'inutilité de ces joies matérielles, alors que les devoirs qu'elles supposaient n'existaient plus. Cependant notre Seigneur ajoute : «Ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.»

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) Il répond ainsi directement à la question qui lui était faite, car la raison pour laquelle les sadducéens n'admettaient pas la résurrection, c'est qu'ils croyaient que l'état des corps ressuscités serait le même que pendant cette vie; or, Notre Seigneur détruit cette supposition en montrant que cet état sera tout différent.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth,) Il est à remarquer que, lorsque le Sauveur a parlé du jeûne, de l'aumône et des autres vertus morales, il ne s'est point servi de cette comparaison des anges, et il ne l'emploie que lorsqu'il s'agit de l'affranchissement des devoirs des époux.

C'est qu'en effet, de même que toutes les actions qui ont la chair pour principe nous sont communes avec les animaux, mais surtout les oeuvres de la volupté; ainsi toutes les vertus nous font entrer en société avec les anges, mais principalement la chasteté, qui est le triomphe de la vertu sur la nature.

Saint Jérôme. Ces paroles : «Ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel,» sont une promesse de la vie toute spirituelle qui doit suivre la résurrection.

Saint Denys. (Des noms divins, chap. 1) Alors, en effet, devenus incorruptibles et immortels, nous serons remplis de la vue de Dieu, qui nous apparaîtra dans de chastes contemplations, et nous jouirons de la lumière spirituelle qu'il répandra sur nous dans une âme impassible et immatérielle, à l'exemple des intelligences qui habitent au-delà des cieux, et c'est pour cela que le Sauveur ajoute que nous serons égaux aux anges (cf. Lc 20,36).

Saint Hilaire. (can. 23) Il en est beaucoup qui renouvellent la difficulté que soulevaient à tort les sadducéens à propos du mariage, et qui demandent quelle forme la femme doit avoir à sa résurrection; or, tout ce que les Écritures nous autorisent à penser des anges, nous pouvons l'appliquer à la résurrection de la nature humaine en ce qui concerne les femmes.

Saint Augustin. (Cité de Dieu, 22,17) Mais je préfère, comme plus fondé en raison, le sentiment de ceux qui ne doutent nullement que les deux sexes ne ressuscitent parfaitement distincts, car la concupiscence, qui produit la honte, n'existera plus alors, et c'est ainsi que le premier homme et la première femme étaient nus avant leur péché et n'en rougissaient pas. Mais la nature particulière des deux sexes sera conservée, affranchie toutefois de l'union conjugale et de l'enfantement. Les membres de la femme recevront une destination différente de celle qu'ils avaient en cette vie et seront revêtus d'une beauté toute nouvelle, dont la vue n'excitera point la concupiscence, puisqu'elle n'existera plus, mais, au contraire, portera les hommes à louer la sagesse et la bonté de Dieu qui a donné la vie à ce qui n'existait plus, et a délivré de la corruption ce qu'il a créé.

Saint Jérôme. Personne ne dit ni d'un arbre, ni d'une pierre, ni des choses qui n'ont pas les membres distinctifs des sexes, qu'ils ne se marient ni ne sont mariés; mais on ne parle ainsi que de ceux qui pourraient se marier et qui ne se marient point pour une raison quelconque. Ce que le Sauveur vient de dire des conditions de la résurrection répond directement à la question qui lui a été adressée, il aborde maintenant le dogme lui-même de la résurrection, et l'établit solidement contre l'incrédulité des sadducéens.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) Ils s'étaient appuyés dans la question qu'ils firent à Jésus du nom de Moïse. C'est donc par l'autorité de Moïse qu'il va les confondre : «Et, pour ce qui est de la. résurrection des morts, vous n'avez donc pas lu ces paroles que Dieu vous a dites : Je suis le Dieu d'Abraham,» etc.

Saint Jérôme. Notre Seigneur aurait pu sans doute, pour établir la vérité de la résurrection, apporter beaucoup d'autres témoignages plus décisifs, tels que ce passage d'Isaïe : «Les morts ressusciteront, et ceux qui sont dans le tombeau revivront (Is 26),» et cet autre de Daniel (Dn 12) : «Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière ressusciteront,» etc. On se demande donc pourquoi il cite de préférence ce passage qui paraît assez peu décisif, ou qui, du moins, ne se rapporte pas directement au fait même de la résurrection, et pourquoi il conclut aussitôt comme si cette preuve était péremptoire : «Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.» Nous avons dit plus haut que les sadducéens n'admettaient ni l'existence des anges, ni celle des esprits, ni la résurrection des morts, et qu'ils soutenaient que les âmes ellesmêmes étaient sujettes à la mort. Ils ne reconnaissaient d'ailleurs que les cinq livres de Moïse, et rejetaient les oracles des prophètes. Il eût donc été absurde de leur citer des témoignages puisés dans des livres dont ils ne reconnaissaient point l'autorité. C'est donc à Moïse (Ex 3) qu'il emprunte cette citation pour prouver l'immortalité de l'âme, et il conclut aussitôt «Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.» C'est ainsi qu'ayant prouvé que les âmes survivent à la mort du corps (car Dieu ne pourrait pas être le Dieu de ceux qui n'existeraient

en aucune façon), il conclut de là par une conséquence naturelle à la résurrection des corps, qui ont été associés au bien comme au mal que les âmes ont pu faire sur la terre.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 70) Mais comment est-il écrit ailleurs: «Afin qu'il règne sur les vivants et les morts?» (Rm 14, 9) Ce passage n'est nullement en opposition avec les paroles de Notre Seigneur, car nous y voyons que le Seigneur régnera sur les morts, c'est-à-dire sur ceux qui doivent revivre, et non pas sur ceux qui ont disparu à jamais pour ne plus ressusciter.

Saint Hilaire. Il faut encore observer que ces paroles avaient été adressées à Moïse, alors que les patriarches étaient morts depuis longtemps; ils existaient donc cependant, puisque Dieu était leur Dieu, car ils ne pouvaient rien avoir s'ils n'existaient pas. Il est, en effet, dans la nature d'une chose qu'elle existe pour qu'une autre chose lui appartienne. Donc il n'y a que ceux qui sont vivants qui puissent posséder Dieu, puisque Dieu est l'éternité même, et qu'il n'est pas possible aux morts de posséder ce qui est éternel. Et comment donc pourrait-on nier qu'ils existent et qu'ils existeront éternellement alors que celui qui est l'éternité déclare leur appartenir ?

Origène. C'est Dieu encore qui dit : «Je suis celui qui suis.» Il est donc impossible que Dieu se dise le Dieu de ceux qui n'existent pas. Et remarquez qu'il ne dit pas Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais «le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.» Dans un autre endroit, il est écrit : «Le Dieu des Hébreux m'a envoyé vers vous.» (Ex 7) Ceux qui sont d'une perfection accomplie aux yeux de Dieu, possèdent Dieu tout entier en euxmêmes, par comparaison avec les. autres hommes, et c'est pourquoi Dieu se déclare leur Dieu, non d'une manière collective, mais individuelle. Ainsi lorsque nous disons : Ce champ leur appartient, nous voulons dire qu'aucun d'eux ne le possède en entier; si nous disons, au contraire : ce champ appartient à cet homme, nous exprimons qu'il en est seul possesseur. Cette expression : «Le Dieu des Hébreux,» prouve donc que les Hébreux étaient encore imparfaits, et que chacun d'eux aussi ne possédait Dieu que d'une manière imparfaite. Dieu, au contraire, se déclare le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, parce que chacun d'eux possédait Dieu tout entier. Or, c'est un des plus beaux titres de gloire des saints patriarches que de vivre ainsi aux yeux de Dieu.

Saint Augustin. (contre Faust, 16, 24) Le même témoignage qui servit à confondre les sadducéens, peut servir également à confondre les manichéens, car ils nient aussi la résurrection, quoique d'une manière différente.

Saint Augustin. (traité 11 sur S. Jean) Dieu est appelé spécialement le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, parce que chacun d'eux représente les différentes manières dont sont engendrés les enfants de Dieu. Le plus ordinairement, Dieu se sert d'un saint prédicateur pour engendrer un fils vertueux, et c'est par les mauvais que sont engendrés les enfants vicieux; c'est ce que figure Abraham qui, de Sara, son épouse libre, eut un enfant qui fut fidèle, et un enfant infidèle d'Agar, sa servante. Quelquefois un saint prédicateur engendre un bon et un mauvais fils, comme Isaac qui, de Rebecca, son épouse légitime, eut deux enfants, l'un bon, l'autre mauvais, Jacob et Esaü. Quelquefois, enfin, Dieu se sert des prédicateurs bons et mauvais pour engendrer des enfants vertueux, ce qui est figuré par Jacob qui eut des enfants vertueux (Gn 29, 30, 35) de ses deux épouses légitimes Lia et Rachel, et de ses servantes Zeipha et Bala.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Or, remarquez combien sont faibles les attaques que les Juifs dirigent contre Jésus Christ, dans la première, ils cherchent à l'effrayer : «Par quelle autorité faites-vous ces choses ?» Le Sauveur leur oppose une grande fermeté. Dans la seconde, ils ont recours à la ruse, et il fallut pour la déjouer une sagesse pleine d'habileté; mais cette dernière attaque fut plus facile à repousser, car elle était accompagnée de présomption et d'ignorance. Or, il est facile à un homme qui est fort de ce qu'il sait, de confondre celui qui s'imagine savoir lorsqu'il ne sait rien; ainsi le premier choc de l'ennemi peut être redoutable, mais si on le soutient avec courage, on lui sera bientôt supérieur.

«Et le peuple, entendant ceci, admirait sa doctrine.»

Remi. Ce ne sont point les sadducéens, mais la foule qui est dans l'admiration, c'est ce qui arrive encore tous les jours dans l'Église, lorsque les ennemis de l'Église sont vaincus par l'inspiration divine, la multitude des fidèles se livre aux transports de la joie.

vv. 34-40.

Saint Jérôme. Les pharisiens ayant été confondus dans la question du tribut, et voyant que la tentative coupable de leurs adversaires avait également échoué, auraient dû renoncer à tendre au Sauveur de nouvelles embûches; mais la malveillance et l'envie nourrissent et développent l'impudence, comme l'Évangéliste nous l'apprend : «Mais les pharisiens, ayant appris qu'il avait imposé silence,» etc.

Origène. (traité 22 sur S. Matth) Notre Seigneur impose silence aux sadducéens pour montrer que l'éclat de la vérité réduit au silence la parole de mensonge. Car de même que c'est un des caractères du juste de se taire lorsque c'est le moment de se taire, et de parler lorsqu'il faut parler, mais de ne point garder un silence absolu, ainsi c'est le propre de tous les docteurs de mensonge de taire la vertu, sans pour cela garder le silence.

Saint Jérôme. Les sadducéens et les pharisiens, qui sont divisés entre eux, se réunissent pour mettre Jésus à l'épreuve.

Saint Jean Chrysostome. Ou bien, les pharisiens s'assemblent pour triompher par le nombre de celui qu'ils ne pouvaient vaincre par leurs raisons; en cherchant ainsi à se faire une arme de la multitude, ils avouèrent qu'ils étaient entièrement dépouillés de la vérité, car ils se disaient entre eux : «Qu'un seul parle pour nous tous, et nous le regarderons tous comme parlant en notre nom. S'il triomphe, nous paraîtrons tous triompher avec lui; s'il est confondu, lui seul en portera extérieurement la honte; c'est ce que l'Évangéliste exprime en ces termes : «Et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui fit cette question,» etc.

Origène. Tout homme qui vient interroger un docteur, non dans le but de s'instruire, mais pour le tenter, est frère de ce pharisien, selon cette parole du Sauveur : «Ce que vous avez fait au moindre de ceux-ci qui sont à moi, c'est à moi que vous l'avez fait.» (Mt 25)

Saint Augustin. (de l'accord des Evang., 2, 73) Il ne faut pas s'étonner de ce que saint Matthieu nous dit que ce docteur fit à Jésus cette question pour le tenter, tandis que saint Marc ne parle point de cette circonstance, et conclut son récit en ces termes : «Jésus, voyant qu'il avait répondu sagement, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu.» Car il est possible que ce docteur soit venu avec l'intention de tenter Jésus, et que la réponse du Sauveur l'ait ramené à de meilleurs sentiments; ou, du moins, nous ne devons pas prendre ici le mot tenter dans cette mauvaise acception, que ce docteur était venu comme pour tromper un ennemi, mais plutôt pour éprouver un homme qu'il ne connaissait pas encore; car ce n'est pas sans raison qu'il est écrit : «Celui qui croit trop promptement est léger de cœur.»(Qo 14) Or, voici la question qu'il lui fait : «Maître, quel est le grand commandement de la loi ?»

Origène. C'est pour le tenter qu'il l'appelait Maître, car ce n'était pas comme disciple de Jésus Christ qu'il lui donnait ce nom. Celui donc qui ne veut pas s'instruire à l'école du Verbe, qui ne se donne pas à lui de tout son cœur ? et qui, cependant, l'appelle Maître, est frère du pharisien qui vint tenter Jésus. Il est vraisemblable qu'avant l'avènement du Sauveur, lorsqu'on lisait la loi, on demandait : Quel est le grand commandement de la loi ? Car le pharisien n'aurait pas fait cette question si elle n'eût été parmi eux l'objet de longues discussions avant que Jésus Christ ne l'eût résolue.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Ce docteur demandait quel était le grand commandement, lui qui n'observait même pas le plus petit. Or, on ne doit chercher à connaître les voies supérieures de la justice chrétienne que lorsqu'on en a franchi les premiers degrés.

Saint Jérôme. Ou bien, on peut dire que la question qu'il fait ne s'étend pas à tous les commandements, mais n'a pour objet que ce seul point : Quel est le premier et le grand

commandement ? Car, tous les commandements de Dieu étant également grands, quelle que soit la réponse du Sauveur, ce docteur trouvera occasion de le calomnier.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Mais le Seigneur lui répondit de manière à confondre, par ses premières paroles, l'hypocrisie qui lui avait dicté cette question : «Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu,» etc. «Vous aimerez,» lui dit-il, et non pas vous craindrez, car aimer c'est plus que craindre : aimer est le propre des enfants, craindre est le partage des esclaves; la crainte est l'effet de la nécessité; l'amour s'exerce librement; celui qui sert Dieu par la crainte évite la peine, il est vrai, mais ne reçoit pas la récompense promise à la justice; car il fait le bien comme malgré lui, et sous l'impression de la crainte. Dieu ne veut donc pas que les hommes le craignent servilement comme un maître, mais qu'ils l'aiment comme un père qui leur a donné l'esprit d'adoption. Or, aimer Dieu de tout son cœur, c'est n'avoir dans son cœur aucune affection qui l'emporte sur l'amour de Dieu; aimer Dieu de toute son âme, c'est avoir un esprit solidement établi dans la vérité, et ferme dans la foi; car l'amour du cœur est tout différent de l'amour de l'âme; l'amour du cœur est en quelque sorte sensible, et nous fait aimer Dieu sensiblement, ce que nous ne pouvons faire qu'en détachant notre cœur de l'amour des choses de la terre. L'amour du cœur se fait donc sentir dans le cœur, tandis que l'amour de l'âme ne se sent pas, mais se comprend, parce qu'il consiste dans le jugement de l'âme. Car celui qui croit que Dieu renferme tout bien, et qu'en dehors de lui il n'existe aucun bien véritable, aime Dieu de toute son âme. Aimer Dieu de tout son esprit, c'est consacrer toutes ses facultés au service de Dieu; car celui dont l'intelligence obéit à Dieu, dont la sagesse a Dieu pour objet, dont la aime à s'occuper des choses de Dieu, dont la pensée conserve le souvenir des bienfaits de Dieu, celui-là aime Dieu de tout son esprit.

Saint Augustin. (de la doct. chrét., 1,22) Ou bien dans un autre sens, Dieu vous ordonne de l'aimer de tout votre cœur, en lui consacrant toutes vos pensées; de toute votre âme, en lui rapportant toute votre vie; de tout votre esprit, en dirigeant vers lui toutes les forces de votre intelligence, puisque c'est de lui que vous tenez tout ce que vous lui consacrez. Il n'a donc laissé aucune partie de notre vie libre, et dont nous puissions disposer pour l'appliquer à un autre objet. Mais tout ce qui se présente d'ailleurs à notre affection, doit être emporté par l'élan de notre cœur dans le courant général de l'amour; car l'homme n'atteint vraiment la perfection, que lorsque toute sa vie se dirige vers le bien immuable. — La Glose. Ou bien, vous aimerez Dieu de tout votre cœur, c'est-à-dire de toute votre intelligence; de toute votre âme, c'est-à-dire de toute votre volonté; de tout votre esprit, c'est-à-dire de toute votre mémoire, de manière que vous ne vouliez, que vous ne sentiez, que vous n'ayiez à la mémoire rien qui soit contraire à Dieu.

Origène. Ou bien encore, vous aimerez Dieu de tout votre cœur, c'est-à-dire dans toute l'étendue de votre souvenir, de votre action, de votre pensée; de toute votre âme, c'est-à-dire que vous serez disposé à la sacrifier pour l'amour de Dieu; vous l'aimerez de tout votre esprit, en ne tenant jamais de discours qui ne se rapportent à Dieu. Or, voyez si vous ne pourriez entendre par le cœur, l'intelligence qui nous fait comprendre les choses intellectuelles, et par l'esprit, la faculté qui nous sert à les exprimer; car c'est par l'esprit que nous donnons une expression à toutes choses, et que nous parcourons chacune de ces choses qui reçoivent de notre esprit l'expression de leur réalité.

Si le Sauveur n'avait pas fait cette réponse au pharisien qui le tentait, nous aurions pu croire que tous les commandements étaient égaux entre eux; mais en répondant nettement : «Tel est le premier et le plus grand commandement,» il nous apprend à établir une gradation nécessaire entre les commandements, à commencer par le plus grand jusqu'aux commandements inférieurs, et de là jusqu'aux plus petits (Mt 5,19). Notre Seigneur déclare non-seulement que c'est là le grand commandement, mais encore que c'est le premier, non par le rang qu'il occupe dans la sainte Écriture, mais par la sublimité de la vertu qu'il a pour objet. Or, on ne peut entrer en participation de la grandeur et de la sublimité de ce commandement, qu'autant qu'on aime le Seigneur son Dieu, et qu'on l'aime de tout son cœur, etc. Le Seigneur ne s'est pas contenté de nous enseigner quel est le premier et le plus grand commandement, mais encore quel était le second, qu'il déclare semblable au premier. Il ajoute donc : «Et voici le second qui est semblable à celui-là Vous aimerez le prochain comme vous-

même.» S'il est vrai que celui qui aime l'injustice hait son âme (Ps 10), il est clair qu'il aime le prochain comme soi-même, puisqu'il ne s'aime pas lui-même.

Saint Augustin. (doct. chrét., 1,30) Il est évident que par le prochain il faut entendre tout homme quel qu'il soit, puisqu'il nous est défendu de faire mal à qui que ce soit. Or, si tout homme, à qui nous devons rendre ou qui doit nous rendre à nous-mêmes les devoirs de la charité, est appelé avec raison notre prochain, il est certain que ce précepte, qui nous oblige à aimer le prochain, s'étend jusqu'aux anges qui exercent à notre égard, d'une manière si admirable, les devoirs de la miséricorde, comme il est si facile de s'en convaincre dans l'Écriture. C'est en vertu du même principe que Notre Seigneur lui-même a voulu être appelé notre prochain, car il s'est personnifié lui-même dans le Samaritain qui porte secours à cet homme a rencontré à demi mort dans le chemin.

Saint Augustin. (de la Trin., 8,6) Celui qui aime les hommes, doit les aimer ou parce qu'ils sont justes, ou pour les rendre justes; car il doit s'aimer lui-même ou parce qu'il est juste, ou afin de devenir juste. C'est ainsi qu'il pourra aimer le prochain comme lui-même, sans aucun danger.

Saint Augustin. (doct. chrét., 1,22) Si vous devez vous aimer vous-même, non pas pour vous, mais pour celui qui doit être la fin directe de votre amour, personne ne doit trouver mauvais que vous l'aimiez pour Dieu. Celui donc qui aime son prochain comme Dieu le commande, doit faire en sorte d'aimer aussi Dieu de tout son cœur.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Or, celui. qui aime l'homme est semblable à celui qui aime Dieu; car l'homme est l'image de Dieu, et c'est Dieu que nous aimons eu lui, comme nous honorons un roi dans l'image qui le représente, c'est pour cela que le Sauveur ajoute : «Voici le second qui est semblable au premier.»

Saint Hilaire. (can. 23) Ou bien encore, ce commandement est semblable au premier, en ce sens qu'il y a dans tous les deux égalité d'obligation et de mérite; car ni l'amour de Dieu sans l'amour de Jésus Christ, ni l'amour de Jésus. Christ sans l'amour de Dieu, ne peuvent conduire au salut.

«Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements»

Saint Augustin. Notre Seigneur dit «Sont renfermés,» c'est-à-dire s'y rapportent comme à leur fin.

Raban Maur. Tout le Décalogue est compris dans ces deux préceptes, les préceptes de la première table dans le précepte d'aimer Dieu, et dans celui d'aimer le prochain, 1es préceptes de la seconde table (Ex 24,12; 33,18 et 15; 34,4, 28,29; Dt 4,13; 9, 9, 10, 11, 15 et 17; 10, 1, 2, 3,4, 5).

Origène. (traité 23 sur S. Matth) Ou bien ces paroles sont vraies, en ce sens que celui qui a fidèlement accompli tout ce qui dans l'Écriture a rapport à l'amour de Dieu et du prochain, mérite d'obtenir de Dieu des grâces privilégiées, pour comprendre que toute la loi et les prophètes dépendent, comme de leur principe, de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain.

Saint Augustin. (de la Trin., 8, 7) Comme il y a deux préceptes qui renferment la loi et les prophètes, le précepte d'aimer Dieu, et celui d'aimer le prochain, c'est avec raison que souvent l'Écriture sainte emploie indifféremment l'un pour l'autre, soit l'amour de Dieu, comme dans ces paroles «Or, nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu» (Rm 8); soit l'amour du prochain, comme dans ces autres (Ga 5): «Toute la loi est renfermée dans ce seul précepte Vous aimerez le prochain comme vous-même,» et cela, parce que celui qui aime le prochain doit, par une conséquence nécessaire, aimer Dieu; car c'est par un seul et même sentiment de charité que nous aimons Dieu et le prochain, avec cette différence que nous

aimons Dieu pour lui-même, et que nous nous aimons, ainsi que le prochain, pour l'amour de Dieu.

Saint Augustin. (de la doct. chrét., 1,26) Mais comme la nature divine est de beaucoup supérieure à notre nature, le précepte qui nous oblige d'aimer Dieu est distinct du précepte de l'amour du prochain. Si vous vous prenez vous-même dans votre être tout entier, c'est-à-dire dans votre âme et dans votre corps, de même que votre prochain, ces deux préceptes renferment tout ce qui peut être l'objet de votre amour. Le commandement de l'amour de lieu nous est donné en premier lieu avec la manière de l'accomplir, et il est suivi du précepte de l'amour du prochain que vous devez aimer comme vous-même, et qui renferme, par conséquent, l'amour que vous devez avoir pour vous-même.

# vv. 41-46.

Saint Jean Chrysostome, (sur S. Matth) Les pharisiens, qui ne voyaient dans Jésus Christ qu'un homme, essayaient de le tenter, ce qu'ils n'eussent l'as fait s'ils avaient cru qu'il fût le Fils de Dieu. Jésus Christ donc, buis le dessein de leur montrer qu'il connaissait la fourberie de leur cœur, et qu'il était Dieu, ne voulut pas leur dire clairement la vérité, de peur que cette déclaration ne fût pour eux une nouvelle occasion de blasphème et de fureur; il ne voulut pas non plus garder entièrement le silence, car il était venu pour faire connaître la vérité (Jn 28,37). Il leur pose donc une question en des termes qui puissent déjà leur faire connaître ce qu'il est. «Or, pendant que les pharisiens étaient assemblés, Jésus leur fit cette question : Que vous semble du Christ ?» Il avait demandé autrefois à ses disciples ce que les hommes disaient du Christ, et ensuite ce qu'ils en pensaient eux-mêmes; mais il ne fait pas la même question aux pharisiens, car ils n'eussent pas manqué de lui répondre qu'on le considérait comme un séducteur, un méchant, que telle était leur opinion et qu'ils le regardaient simplement comme un homme. C'est pour cela qu'ils répondent que le Christ est le fils de David. «Et ils lui répondirent : De David.» Or le Sauveur blâme cette réponse et cite le témoignage du prophète, qui atteste que le Christ est Seigneur lui-même, qu'il est vraiment Fils, et qu'il est digne des mêmes honneurs que son Père. «Et il leur dit : Comment David l'appelle-t-il, par l'inspiration de l'Esprit saint, son Seigneur, en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur,» etc.

Saint Jérôme. Ce témoignage est emprunté au psaume 59; le Christ y est appelé le Seigneur de David, non pas comme étant né de David, mais d'après sa naissance éternelle du Père, qui le rend existant avant celui qui fut son père selon la chair. Or ce n'est ni par erreur, ni par ignorance, ni de sa propre volonté que David l'appelle son Seigneur, mais par l'inspiration du saint Esprit.

Remi. Ces paroles : «Asseyez-vous à ma droite,» ne signifient pas que Dieu ait un corps avec une droite ou une gauche, mais que le Fils a la même puissance, la même dignité que son Père.

Saint Jean Chrysostome. (sur S. Matth) Or je pense qu'en faisant cette question, il eut en vue non-seulement les pharisiens, mais encore les hérétiques, car, s'il était vraiment fils de David selon la chair, il était son Seigneur par sa divinité.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 72) Le Sauveur ne s'arrête pas là; mais, pour leur inspirer une crainte salutaire il ajoute : «Jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied,» espérant les amener ainsi à la connaissance de sa divinité.

Origène. Si Dieu réduit les ennemis du Christ à lui servir de marche-pied, ce n'est pas seulement pour les perdre, mais aussi pour les sauver.

Remi. Le mot «jusqu'à ce que signifie éternellement, et tel est le sens de toute la phrase : «Asseyez-vous pour l'éternité, et vos ennemis seront éternellement placés sous vos pieds.»

La Glose. (ou S. Anselme). Si le Père soumet au Fils ses ennemis, ce n'est pas une marque d'impuissance dans le Fils, mais une preuve de leur unité de nature, car le Fils lui-même soumet au l'ère ses ennemis, en glorifiant son Père sur la terre. Après avoir cité ce témoignage, il en tire cette conclusion : «Si donc David l'appelle son Seigneur, comment peut-il être son Fils ?»

Saint Jérôme. Nous pouvons faire encore aujourd'hui cette question aux Juifs, car, tout en reconnaissant que le Christ doit venir, ils affirment qu'il n'est qu'un homme, un personnage vertueux de la race de David. Nous donc, qui avons été instruits à l'école de Dieu lui-même, demandons-leur comment David peut l'appeler son Seigneur, s'il n'est qu'un homme, et s'il est seulement le fils de David? Les Juifs, pour échapper à la vérité que renferme cette question, ont recours à mille explications frivoles : ils vont chercher un certain serviteur d'Abraham, qui eut pour fils Eliézer de Damas. Ce serait au nom d'Eliézer que ce psaume aurait été composé, parce que le Seigneur Dieu, après la destruction des cinq rois, aurait dit à son Seigneur Abraham : «Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que,» etc. Or, nous n'avons qu'à leur demander comment Eliézer aurait pu appliquer à Abraham la suite du psaume, et les forcer de nous répondre comment Abraham a été engendré avant l'aurore, et comment il fut prêtre selon l'ordre de Melchisédech, alors que Melchisédech offrit à Dieu pour lui du pain et du vin, et qu'Abraham lui donna la dîme de toutes les dépouilles.

Saint Jean Chrysostome. (hom. 74) Le Sauveur mit ainsi fin à toutes leurs questions, et ses dernières paroles eurent assez de puissance pour leur fermer la bouche sans retour. «Et qui que ce soit ne put rien lui répondre, et, depuis ce jour-là, personne n'osa plus l'interroger.» Ils se turent; ce fut bien malgré eux, et parce qu'ils ne savaient que répondre.

Origène. Si leur question eût eu pour motif le désir de s'instruire, notre Seigneur ne leur aurait point répondu de telle sorte qu'ils n'osèrent plus jamais l'interroger.

Raban Maur. Ce qui doit nous apprendre qu'on peut triompher de la jalousie la plus envenimée, mais qu'il est difficile qu'elle se calme et reste en repos.